



RECTORAT

رئاسة الجامعة

N° 018/ REC / UMMTO / 2024

Le, 26 JUIN 2024

PV du conseil de direction

En date du 23/06/2024, s'est tenue une réunion du conseil de direction de l'université élargie aux responsables des structures d'accompagnement (CDE, BLEU, CATI, Incubateur et CAQ).

L'ordre du jour :

1. Les structures d'accompagnement (CAQ, BLEU, CDE, CATI et Incubateur) ;
2. Divers.

Etaient présents : Voir la liste en annexe

Absents excusés : Mme Annache (mission professionnelle) et M. Moulai Kamel (séjour scientifique SSHN).

1. Les structures d'accompagnement

Monsieur le Recteur a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les invités et tous les membres du conseil de direction. Il a particulièrement félicité et remercié tous les membres des différentes structures pour tout le travail qu'ils avaient réalisé de manière très efficace et pour toute la volonté qu'ils avaient manifestée pour continuer de manière très professionnelle. Par la suite Monsieur le Recteur a rappelé l'ordre du jour et la parole fut donnée directement au vice-recteur chargé des relations extérieures pour introduire l'analyse SWOT réalisée par les vice-doyens chargés de la post-graduation et de la recherche scientifique avec les membres de la Cellule Assurance-Qualité (CAQ) sous la direction du vice-rectorat. Mme LEGHIMA, responsable de la CAQ, a présenté alors la matrice SWOT réalisée et a souligné, en particulier, les recommandations auxquelles cette analyse a abouti et qui doivent être concrétisées par les actions suivantes :

- Formalisation de la stratégie internationale de l'université ;
- Nécessité d'un traducteur pour avoir un site multilingue ;
- Mise en place d'une cellule de veille pour les projets à l'international ;
- Implication des directeurs des laboratoires de recherche dans les projets internationaux ;
- valorisation et diffusion de la production scientifique sur le site web de l'université

Par ailleurs, le vice-recteur a porté à la connaissance du conseil de direction les problèmes rencontrés par les membres des différentes structures d'accompagnement. En effet,

plusieurs problèmes ont été soulevés y compris par les responsables de ces structures. Après un débat fructueux, des solutions ont été proposées comme suit.

- Les emplois du temps, au niveau de toute l'université, doivent être faits de telle sorte que tous les membres d'une même structure d'accompagnement doivent avoir une même demi-journée de libre pour qu'ils puissent se réunir. Pour se faire, les noms des membres de chaque structures doivent être communiqués aux facultés par le vice-recteur chargé des relations extérieures.
- Lors des déplacements dans le cadre du travail de l'un des membres de ces structures d'accompagnements, les ordres de mission doivent être établis par la faculté d'origine de ce membre.
- Allègement des activités pédagogiques et des horaires d'enseignement des responsables de ces structures et de leurs membres.
- Sensibiliser les directeurs des laboratoires de recherche concernant la protection de la propriété intellectuelle quant aux produits et les résultats de la recherche de leurs laboratoires.
- Dégager dans les meilleurs délais une salle de formation pour le Centre de développement en entrepreneuriat pouvant contenir 20 à 25 personnes.

2. Divers

Pour des raisons de sécurité et pour assurer les bonnes conditions de soutenance de mémoires de fin de cycles (Licence et Master), le conseil de direction rappelle qu'il est strictement interdit d'utiliser les pétards, les fumigènes ou toutes autres formes de feux d'artifice.

Le non-respect de cette règle entraîne l'application immédiate des articles 12 et 13 de l'arrêté 371 du 11 juin 2014 à l'encontre des contrevenants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée.

Le Recteur

مدير جامعة مولود معمري
تيزي وزو
الأستاذ : سودة أحمد

